Plan Santé DIGINOMAD

Cette nouvelle assurance voyage est idéale pour un séjour hyperconnecté à l'étranger.

Créé pour répondre aux différents besoins des travailleurs nomades, ce contrat propose une assistance 24h/24 à la personne et l'assurance des biens nomades, en cas de vol ou casse. 🤩📱

DURÉE	RÉSIDENCE	DESTINATION	LIMITE D'ÂGE
1 à 12 mois	Pays de l'UE	Monde entier*	40 ans

*Sauf : Syrie, Cuba, Iran, Corée du Nord, Russie et les régions ukrainiennes de Crimée, de la République populaire de Donetsk ou de la République populaire de Lougansk.

CRÉE TON DEVIS GRATUIT ET IMMÉDIAT !

GARANTIES

- FRAIS MÉDICAUX
- ASSISTANCE RAPATRIEMENT
- PERTE/VOL BAGAGES
- RESP. CIVILE
- INCIDENT VOYAGE
- INDIVIDUELLE ACCIDENT
- BIENS NOMADES

OPTIONS

- FRAIS MÉDICAUX EN FRANCE

TARIFS

Par personne et par mois.

AUTRE DESTINATION	USA/CANADA
70 € / mois	110 € / mois

Attention : vous devez compléter la liste des biens nomades à assurer avant le départ.

LES + GOBYAVA

En plus d'un contrat au meilleur rapport qualité/prix, chez nous tu as une appli exclusive, une ligne Whatsapp dédiée et tous les bons plans de la #GObyAVAfamily !

Assure une **prolongation de séjour** directement depuis l'appli

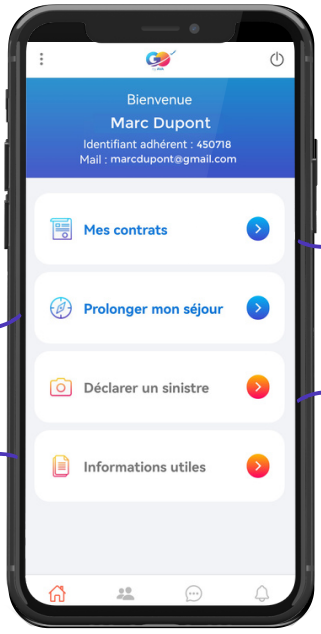

Visualise et **télécharge tes documents** partout et à tout moment

Infos et bons plans par pays et les **adresses santé** dans de nombreuses villes !

Déclare un sinistre et **demande un remboursement** en quelques clics

GOBYAVA.COM

+33 1 53 20 44 20

télécharge l'appli !

Plan Santé DIGINOMAD

LES GARANTIES EN DÉTAIL

FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER	**Illimités**
EN CAS D'HOSPITALISATION Appel obligatoire au centre d'assistance	Prise en charge au 1er euro, à concurrence de **100 % des frais réels**
HORS HOSPITALISATION	Remboursement **100 % des frais réels**
SOINS DENTAIRES D'URGENCES	Remboursement **100 % des frais réels**. Max. **300 €**
FRAIS MÉDICAUX EN FRANCE Plafonné sur la base et le taux de remboursement de la Sécurité Sociale	• Max. en cas d'hospitalisation : **1 000 000 €** • Max. hors hospitalisation : **15 000 €**
ENVOI DE MÉDICAMENTS Indispensables et introuvables sur place	Frais réels
ENVOI D'UN MÉDECIN À L'ÉTRANGER	Frais réels
TRANSPORT DE L'ASSURÉ AU CENTRE MÉDICAL	Frais réels
RAPATRIEMENT DE L'ASSURÉ À SON DOMICILE	Frais réels
RAPATRIEMENT DU CORPS DE L'ASSURÉ Dans son pays d'origine en cas de décès	Frais réels
PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT Et des frais de séjour pour un membre de la famille	Billet aller-retour • Max. par personne et par jour : **50 €** / Max. : **500 €**
PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PROLONGATION DE SÉJOUR DE L'ASSURÉ	• Max. par personne et par jour : **50 €** / Max. : **500 €**
RETOUR DES ACCOMPAGNANTS Et prise en charge des frais de séjour	Billet retour simple • Max. par personne et par jour : **50 €** / Max. : **500 €**
RETOUR ANTICIPÉ DE L'ASSURÉ	Billet aller-retour
ASSISTANCE JURIDIQUE À L'ÉTRANGER	Max. par assuré : **3 000 €**
CAUTION PÉNALE À L'ÉTRANGER	Max. par assuré : **7 500 €**
FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS	Max. **5 000 €** par assuré et **25 000 €** par événement
AVANCE DE FONDS	Max. par assuré : **500 €**
TRANSMISSION DES MESSAGES URGENTS	Frais réels
CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL	Par assuré : **8 000 €**
CAPITAL INVALIDITÉ PERMANENTE ACCIDENTELLE	Jusqu'à : **40 000 €**, franchise de 30%
RESPONSABILITÉ CIVILE À L'ÉTRANGER	• Max. dommages corporels : **4.500.000 €** • Max. dommages matériels : **450.000 €** • Franchise par sinistre **80 €**
RESPONSABILITÉ CIVILE LOCATIVE Incendie, explosion et dégâts des eaux	• Max. : **100 000 €** • Franchise par sinistre **80 €**
PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION DE BAGAGES Durant le transport aérien ou en cas d'aggression	• Max.: **2 000 €** par assuré, franchise **15 €** • Objets de valeur : plafond de remboursement à 50 % du montant de la garantie
VOL OU CASSE DES BIENS NOMADES Ordinateur et imprimante portables, appareil photo, tablette et livre numérique	• Max. par assuré : **1 500 €**

CONTACT GOBYAVA.COM

@gobyava_voyage @gobyava +33 7 81 26 33 93

#GOBYAVAfamily

Plan Santé DIGINOMAD

LES OPTIONS EN DÉTAIL

FRAIS MÉDICAUX EN FRANCE

Extension de la garantie jusqu'à 90 jours en cas de retour temporaire et / ou définitif. **À partir de 210 €**

LES PRINCIPALES EXCLUSIONS DU CONTRAT

On est transparent ! Tu trouveras toutes les exclusions et informations sur nos Conditions Générales.

- **Les rechutes de maladies ou d'accidents antérieurs à la date de prise d'effet du contrat, y compris les maladies chroniques et les maladies consolidées.**
- **Les vaccins, les visites médicales de contrôle et les traitements de confort, dont : l'acné et les allergies, le mal de dos, la contraception, les frais de lunettes.**
- **Les accidents causés ou provoqués intentionnellement par l'assuré.**
- **L'absorption de drogues, stupéfiants et médicaments non prescrits par un médecin.**
- **Les conséquences de l'état alcoolique de l'Assuré caractérisé par la présence dans le sang d'un taux d'alcool pur égal ou supérieur à celui fixé par la loi française.**
- **Les traitements préventifs, les bilans santé et les check-up.**
- **Une grossesse déjà connue avant le début du contrat.**
- **Les maladies nerveuses ou mentales.**
- **La pratique sportive à titre professionnel et la course amateur utilisant un engin à moteur.**

QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

Tu trouveras les procédures détaillées pour tout imprévu sur nos Modalités en cas de sinistre.

Hospitalisation & assistance

Appeler le centre d'assistance disponible 24h/7j
+ 1 817 826 7090 (USA ou Canada)
+ 33 01 49 02 42 11 (monde)

Soins médicaux hors hospitalisation

Tu avances les frais et demande le remboursement avec les pièces justificatives (dossier médical complété par le médecin, factures, justificatifs de paiement et RIB européen) à AVA via ton espace client sur **AVA.FR**, par mail à **sinistres@ava.fr**, ou encore via l'**application GObyAVA**.

Pour les demandes d'indemnisation de plus de 800 €, les originaux des factures, feuilles de soins et justificatifs de paiement seront demandés.

Crédits icônes : Flaticon.com - Payungkead & Crédits photos : iStock - Document non contractuel - Janvier 2024.

AVA - Assurance Voyage & Assistance Société Anonyme au capital de 100.000 € – R.C.S PARIS 322 869 637. Siège social : 25, rue de Maubeuge - 75009 PARIS. AVA est inscrite sur le Registre des Intermédiaires en Assurance de l'ORIAS, sous le numéro 07 023 453. Soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sise 4 place de Budapest CS 92459 75436 PARIS CEDEX09 Service réclamations : AVA - 25, rue de Maubeuge 75009 PARIS. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances

GO by AVA

SPÉCIALISTE DE LA MOBILITÉ DES JEUNES

Bon voyage !

À NE PAS OUBLIER

pour un séjour réussi !

- Vérifie la validité de ton passeport et visa
- Jette un coup d'œil à *Ariane*, le site du Ministère des Affaires Étrangères français
- Fais tes vaccins et un check-up complet avant de partir
- Renseigne-toi sur les *us et coutumes* du pays
- Télécharge l'appli pleine d'infos utiles et d'adresses santé pour de nombreuses destinations ! 😉

télécharge l'appli !

RDV sur Whatsapp

crée ton devis gratuit